



Le Fourneau, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public, co-organise avec Quimperlé Communauté le festival Les Rias, du 24 au 28 août 2021.

Pendant 5 jours, le théâtre de rue irriguera le territoire avec plus de 60 rendez-vous de spectacles.

Afin de loger une partie des équipes (artistiques, bénévoles, techniques...) du festival, Le Fourneau lance un appel aux habitants du pays de Quimperlé afin de trouver des hébergements pour une ou plusieurs nuits, sur la période allant du 23 au 29 août 2021.

Vous avez une ou plusieurs chambres libres chez vous ? Vous avez envie de rencontrer des acteurs de cet événement et découvrir de l'intérieur l'organisation d'un festival d'arts de la rue ?

Contactez Chloé Le Guen, chargée de production au Fourneau, pour discuter de la possibilité d'accueillir une ou plusieurs personnes chez vous : 02 98 46 19 46

MÉDIATHÈQUE / MEDIAOUEG

Exposition carnet de voyages

Envie de voyages ? d'évasions ? de découvertes ? de rencontres ?

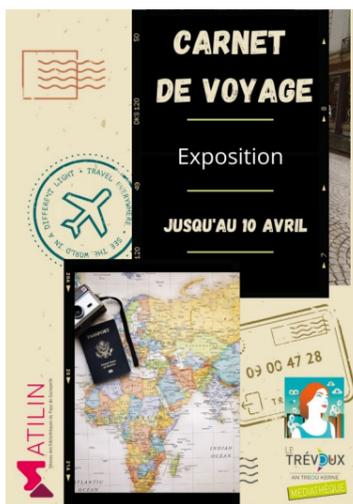
La médiathèque vous propose de préparer votre futur voyage.

Qu'il soit lointain ou dans votre jardin, nous pouvons rapporter par écrit, croquis... nos expériences.

Décryptez tous les éléments, de base, essentiels à la création d'un carnet de voyage.

Cette exposition nous est prêtée par la Bibliothèque du Finistère.

Visible jusqu'au 10 avril sur les heures d'ouverture.

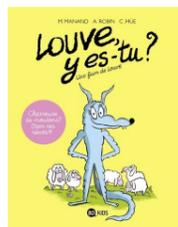


Le saviez-vous ?

Avant la rénovation du toit de l'église, il existait une fenêtre en "chien assis". Elle éclairait le mécanisme de l'horloge qui fonctionnait avec 2 grands poids (à droite du clocher, vue de face)



COUPS DE CŒUR



LOUVE Y ES -TU? Louve regorge d'imagination pour essayer d'attraper un mouton. Mais sa maladresse l'empêche de réussir sa tâche au grand bonheur du troupeau qui se moque gentiment d'elle.

DES NOUVELLES DU COMITÉ DES FÊTES

Dernièrement, le Comité des Fêtes de la commune s'est réuni afin d'établir son programme pour les mois à venir, dans ce contexte très particulier. Dès lors, la décision de ne pas mettre en place les traditionnelles fêtes communales et "Le Trévoux en Musique", respectivement les premiers week-ends de mai et de juillet, s'est imposée naturellement. Le Comité a, en revanche, retenu l'idée de mettre en place un repas à emporter le samedi 1 mai. L'idée, si possible, de faire un événement musical courant d'été a aussi germé, tout comme la mise en place d'un troc et puces, début ou fin d'été. Fin décembre, l'action du Comité s'effectuera en faveur du Téléthon, comme l'an passé.

Nouveauté aussi, les membres de l'association ont pris la décision de mettre en œuvre un plan de sauvegarde de la berge du plan d'eau qui menace de disparaître. Des actions seront effectuées en ce sens au cours du mois d'avril. De plus, l'idée de faire des olympiades "inter-quartiers" a aussi émergé dans les idées des bénévoles, dans un objectif d'amener les Trévoltis à se rencontrer, mais aussi et surtout, autour de la bonne humeur, dans l'horizon de 2022. Il n'y aura pas le temps de s'ennuyer au sein du Comité des Fêtes pour ses nombreux bénévoles !

Portait d'un Trévoltis / poltred un Treouiad - Philippe NOC

Qui es-tu ?

Bonjour, je suis Philippe Noc, né en 1963, du côté de Quimperlé.

Depuis quand résides-tu au Trévoux ?

Je crois que cela doit bien faire une trentaine d'année que je suis Trévoltis et je ne regrette absolument pas !

Qu'est-ce qui te plaît alors au Trévoux ?

Honnêtement, la commune en elle-même, avec les personnes qui y habitent. Les personnes des différentes associations locales font qu'il y a une bonne ambiance partout, comme à Kerduté, au foot avec les Roz Chas et les Coquelicots, le Comité des Fêtes par exemple.

On suppose que le sens du partage, c'est important pour toi alors ?

Totalement, le partage de valeurs, d'entraide, de bonne humeur, c'est très important. Le fait d'être bénévole dans beaucoup d'associations, c'est pour ces idées-là, avec de très belles rencontres. C'est que du plaisir !

Philippe est bénévole dans de nombreuses associations du Trévoux, comme les Roz Chas, les Coquelicots, le Comité de sauvegarde de la chapelle de Kerduté, le Comité des Fêtes et est toujours prêt à donner un petit coup de main à quiconque !



Échange réalisé par Florent, le 20 mars

Partageons l'info !
Keloù An Treoù Kerne



#6 MARS 2021

COVID-19 ET CONTINUITÉ SERVICE PUBLIC

Covid-19 ha kendalc'h ar servij publik

Mairie : L'accueil du public (physique, téléphonique et numérique) reste assuré normalement du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h00 (fermée le jeudi après-midi). Tél. 02 98 71 86 69 ou mairie@letrevoux.bzh

Des attestations (déplacements dérogatoires et scolaires) y sont disponibles.

L'agence postale communale conserve ses horaires habituels (voir horaires médiathèque ci-dessous).

La médiathèque est joignable au 02.98.71.90.81

Mardi : 9h30-12h30 ;

Mercredi : 9h30-12h30 / 15h30-18h30

Vendredi : 9h30-12h30 / 15h30-18h30

Samedi : 9h30-12h30 / 15h30-17h30

L'école : l'accueil périscolaire reste le même, penser à inscrire vos enfants avec le formulaire disponible en mairie ou sur le site de la commune.

PERMANENCES SOCIALES / CDAS



Assistante Sociale: Le CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale) propose des rencontres sur rendez-vous à la Médiathèque, tous les 1ers lundis du mois de 9h à 12h. Le CDAS propose un accueil

« accès aux droits », pour vous permettre d'accéder rapidement aux prestations du département ou pour une gestion urgente de vos difficultés les plus graves.

Accueil téléphonique (02 98 09 08 75) : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.



Permanences élus municipaux: Le samedi, de 10h à 12h, La prochaine se tiendra le 27 mars 2021 Puis : 10/04; 24/04

Lors du conseil municipal du 8 décembre dernier, le règlement intérieur du conseil municipal a été approuvé et a instauré le quart d'heure citoyen.

Article 7 : Quart d'heure citoyen A la fin de chaque conseil municipal, il sera laissé la parole au public présent dans la limite de quinze minutes afin de répondre à des questions diverses. La priorité de parole sera donnée aux citoyens qui auront formulé la demande en mairie. Le conseil municipal se réserve le droit de compléter ou apporter sa réponse au conseil suivant.



CONCOURS DE BONHOMMES DE NEIGE

Félicitations à Célia, grande gagnante du concours international de bonshommes de neige du Trévoux ! Son titre est valable jusqu'à la prochaine vague de neige ! Bravo également à tous les participants et merci aux votants.

Merci également à tous les Trévoltis qui ont fait preuve de solidarité lors de ces conditions météorologiques exceptionnelles.

Centre de vaccination - Transport sur réservation

Service Gratuit pour les personnes de plus de 75 ans et/ou à risque.

Les personnes non motorisées, habitant le territoire de Quimperlé Communauté, justifiant d'un rendez-vous au centre de vaccination de Kerjouanneau, peuvent se rapprocher de leur mairie pour bénéficier d'un transport gratuit sur réservation mis en place par Quimperlé Communauté et organisé par TBK.

ÉTAT CIVIL / MARILH AR BOBLAÑS

BIENVENUE AUX NOUVEAUX PETITS TRÉVOLTOIS, FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :

- LASTENNET Amalya née le 11 février 2021
- ALLAIN Noam né le 18 février 2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS. LA COMMUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

- MESSAGER Michel décédé le 24 janvier 2021 à Lorient
- GALÈS Alain décédé le 29 janvier 2021 à Quimperlé
- PÉRON Louis décédé le 18 mars 2021

PLUI: OÙ EN EST-ON ? - (SLKE) STEUÑ LEC'HEL AR C'HERAOZAÑ ETREKUMUNEL PELEC'H EMAOMP?



Un premier arrêt du document a eu lieu au mois de décembre 2019. Compte tenu de l'avis négatif qu'a rendu le Préfet du Finistère sur ce premier projet, les élus ont fait le choix de l'abroger au mois de novembre 2020. Ainsi, le projet de PLUi arrêté le 19 décembre 2019 (qui était consultable sur le site internet de Quimperlé Communauté pendant 9 mois) ne sera pas soumis à enquête publique. Il a été retiré car les éléments y figurant ne sont plus d'actualité et sont amenés à être retravaillés. Ce travail est actuellement en cours en collaboration avec les communes et nos partenaires, en concertation avec la population.

LE PLUI : C'EST QUOI ?

UN DOCUMENT STRATÉGIQUE

Le PLUi traduit le projet politique d'aménagement et de développement durable du territoire de Quimperlé Communauté pour les 10 à 15 prochaines années.

UN OUTIL RÉGLEMENTAIRE

Le PLUi est le document qui régit le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée. Il remplacera à terme l'ensemble des PLU communaux.

UNE DÉMARCHE SOLIDAIRE

Le PLUi garantit la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune du territoire pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population (logements, équipements...).

55 389
habitants



POURQUOI LE PLUI ME CONCERNE ?

Le PLUi devra répondre à des enjeux qui touchent au quotidien de tous les habitants et usagers de Quimperlé Communauté :



HABITAT

Proposer des logements abordables prenant en compte les usages et les modes d'habiter



ÉCONOMIE

Permettre le confort et le développement de notre économie dans toute sa diversité



MOBILITÉS

Favoriser une articulation plus efficace entre urbanisme et déplacements



ENVIRONNEMENT

Préserver et valoriser l'économie agricole, les paysages et les milieux naturels



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Maîtriser la consommation d'énergie et promouvoir la production d'énergies renouvelables



TOURISME

Encourager le développement et la structuration d'une offre touristique

COMMENT J'OBTIENS DES INFORMATIONS ?

Des informations sur l'avancement du projet sont régulièrement publiées sur le site internet de Quimperlé Communauté, dans la presse, dans les magazines communautaires et communaux. Si vous souhaitez poser des questions, échanger sur une problématique personnelle, vous pouvez solliciter l'élu référent PLUi de votre commune. Le Maire et les élus des communes sont et resteront de véritables relais auprès desquels la population pourra recueillir des informations relatives au PLUi et faire le point sur les contributions adressées.

COMMENT JE CONTRIBUE ?

Tous les courriers déjà adressés et pour lesquels un accusé de réception émanant de Quimperlé Communauté a été reçu ne nécessitent pas de nouvel envoi. **Les contributions nouvelles sont toujours possibles**, par courrier, à l'attention de Madame la Maire ou Monsieur le Président de Quimperlé Communauté en précisant PLUi dans l'intitulé de l'objet du courrier. Vous recevrez ensuite un courrier de Quimperlé Communauté accusant réception de votre demande. Des réunions publiques ainsi qu'une enquête publique seront également programmées

QUELLE SONT LES RESSOURCES À DISPOSITION ?

Un espace dédié sur le site internet de Quimperlé Communauté avec des vidéos explicatives et des questions/réponses développées. Une exposition consultable en ligne ou visible au siège de Quimperlé Communauté <https://www.quimperle-communaute.bzh/vivre-ici/urbanisme/plan-local-durbanisme-intercommunal/>

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

Fin du printemps 2021 : des réunions publiques auront lieu

Été 2021 : Nouvel arrêt du projet en conseil communautaire

Été 2021 : Avis des 16 communes + des personnes publiques associées (services de l'Etat, territoires voisins, etc.)

Automne 2021 : enquête publique ouverte à l'ensemble de la population

2022 : L'approbation et l'application du PLUi

ENVIRONNEMENT / ENDRO STLENNEK

CONTRÔLE PÉRIODIQUE DES ASSAINISSEMENTS NON-COLLECTIFS

Quimperlé Communauté assure la gestion du service d'assainissement non collectif depuis le 1er avril 2012. Elle a pour mission de contrôler le fonctionnement des dispositifs individuels d'assainissement afin de réduire, voire supprimer les sources de pollution du milieu et les risques sanitaires, dans le respect des arrêtés ministériels et de la réglementation en vigueur.

Parmi les opérations conduites par le service, un contrôle périodique de fonctionnement des installations existantes est réalisé tous les huit ans par Quimperlé Communauté. Il consiste à vérifier le fonctionnement des équipements et préconiser des travaux éventuels pour la mise en conformité.

Quimperlé Communauté a confié ces contrôles à la société SAUR et dont les techniciens sont formés et habilités.

Ces contrôles commenceront au mois de mars 2021 sur la commune du TREVOUX.

Afin de pouvoir réaliser ces visites dans les meilleures conditions, il est demandé aux propriétaires ou aux locataires d'être présents et de rendre accessible leur installation. C'est l'occasion d'échanger avec le technicien qui peut fournir des conseils utiles et toutes sortes d'informations sur les installations.

Attention, aucun contrôleur ne se présentera chez vous sans qu'un avis de passage ne vous ait été préalablement envoyé avec un document qui explique le déroulement du contrôle.

Après le contrôle, le propriétaire reçoit un rapport de visite qui rend compte de la conformité de l'installation et précise le cas échéant les améliorations ou travaux à entreprendre. Le contrôle du fonctionnement des installations coûte 92€. Ce tarif a été voté par le Conseil communautaire. Il tient compte du déplacement du technicien et aussi du travail administratif de Quimperlé Communauté. C'est la trésorerie de Quimperlé qui transmet ensuite la facture aux usagers.

Renseignements téléphoniques ou sur rendez-vous au 02 98 96 37 46 tous les jours de 8h30-12h00 et 13h30 à 17h30, ainsi que sur le site internet de la collectivité.



DÉCHETS

L'agglo vous aide à composter



COMPOSTEURS

L'agglomération vous propose une vente de composteurs à prix réduit à partir du mardi 6 avril. En raison de la crise sanitaire, la vente s'effectuera uniquement sur rendez-vous via une ligne téléphonique dédiée.

Réservation auprès de Quimperlé Communauté au 02 57 51 13 30 du lundi 29 mars au vendredi 2 avril, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, sauf le lundi de Pâques.

Les premiers rendez-vous auront lieu à compter du mardi 6 avril. Lors de cette prise de rendez-vous, il vous sera demandé d'indiquer le modèle de composteur souhaité parmi ces modèles :

composteur d'un volume d'environ 400 litres en plastique à 20€
composteur d'un volume d'environ 800 litres en plastique à 30€

QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ / NOUVEAU SERVICE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE SON LOGEMENT

Parce que la préservation de l'environnement et la transition énergétique du territoire sont des priorités, Quimperlé Communauté propose un service de rénovation énergétique de l'habitat depuis le 1er janvier 2021. Sa mission : informer, conseiller, proposer un accompagnement adapté et assurer des missions d'animation, de sensibilisation.

Qui peut accéder au service ?

L'ensemble des habitants du Pays de Quimperlé ayant des questions relatives à l'amélioration énergétique de leur habitat.

Service Rénovation énergétique de l'Habitat au 02 57 51 13 33 du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30 / le vendredi de 13h30 à 17h00

Plus d'informations sur [quimperle-communaute.bzh](https://www.quimperle-communaute.bzh)

Journal de la commune du Trévoux / N°6
Mars 2021 - Tirage en 150 exemplaires.
Crédits photos: Mairie du Trévoux/ fotolia

Conception : Commune du Trévoux



Retrouvez toutes les infos sur [letrevoux.bzh](https://www.letrevoux.bzh)

EN BREF :

→ Dans le cadre des journées de l'archéologie du 18 au 20 juin, une animation sera proposée sur la commune en lien avec Quimperlé Communauté.

Nous souhaitons profiter de ces journées pour mettre en valeur le patrimoine riche mais méconnu de la commune. Si vous possédez un objet intéressant (hache préhistorique, fragment de poterie romaine, objet médiéval) et que vous souhaitez le faire découvrir aux Trévoltis, n'hésitez pas à contacter la mairie pour en parler.



→ Nous cherchons un ou une volontaire pour partager une recette de cuisine dans le prochain bulletin, si possible en utilisant des produits locaux !